

# Espèces invasives de Franche-Comté

## Les cotoneasters asiatiques

(*Cotoneaster horizontalis* Decne - *Cotoneaster damneri* C. K. Schneid. et *C. sp.pl.*)

### Nuisances induites

Biodiversité	🔴 🔴 🟡 🟡	(impact important)
Santé humaine	🟡 🟡 🟡 🟡	(impact majeur, mais localisé)
Economie	🟡 🟡 🟡 🟡	(impact majeur, mais localisé)

Famille :	Rosacées
Chorologie :	originaires de Chine
Type biologique :	plantes vivaces arbustives
Synonymes usités :	<i>C. acuminata</i> Lindley var. <i>prostata</i> Hooker, <i>C. davidiana</i> hort. <i>C. humifusa</i> Duthie ex Veitch <i>C. damneri</i> Schneider var. <i>typica</i> Schneider
Noms vernaculaires :	Cotonéaster horizontal, Cotonéaster de Damner

### Traits distinctifs, confusion possible

Les cotoneasters asiatiques sont des arbustes sempervirents, semi-sempervirents ou caducifoliés. Leurs feuilles courtement pétiolées sont simples et alternes. Il existe de nombreux taxons et beaucoup peuvent potentiellement être invasifs. Leur identification est ténue et il est nécessaire de disposer de matériel complet (fleurs, fruits et feuilles), observé à certains stades, pour une détermination exacte. En Franche-Comté, seules deux espèces ont actuellement été identifiées, à savoir *C. horizontalis* et *C. damneri*. Une amélioration de la connaissance taxonomique des cotoneasters asiatiques présents dans la région est à prévoir.

Concernant les deux espèces citées précédemment, aucune confusion n'est possible avec un cotoneaster indigène.

Le Cotonéaster horizontal peut atteindre 50 centimètres de haut et possède des rameaux étalés. Le Cotonéaster de Damner est rampant, ses rameaux proches du sol s'enracinent au niveau des nœuds.

Tous deux ont des jeunes pousses jaunâtres et poilues qui deviennent glabres et gris-brun en vieillissant (voire brun-noir pour *C. damneri*).

Le feuillage est semi-persistant pour *C. horizontalis* et persistant pour *C. damneri*. Les feuilles des deux espèces sont distiques, coriaces et elliptiques, avec une face supérieure vert foncé, luisante et glabre (les jeunes feuilles de *C. horizontalis* sont d'abord ciliées).

Les feuilles de *C. damneri* sont plus longues et plus larges que celles de *C. horizontalis* (*C. damneri* : 1,8-3 cm de long et 0,7-1,5 cm de large. *C. horizontalis* : 0,5-1,2 cm de long, 0,35-0,9 cm de large).

La face inférieure des feuilles du Cotonéaster de Damner est glauque et légèrement poilue, alors que celle du Cotonéaster horizontal est vert pâle et hispide.

La floraison a lieu entre mai et juin. Les fleurs, généralement solitaires ou très rarement groupées par deux sont pédonculées. Elles sont très brièvement pédonculées pour *C. horizontalis*, alors que les pédoncules flo-



a. *Cotoneaster damneri* C. K. Schneid

b. *Cotoneaster horizontalis* Decne

raux peuvent atteindre 1 à 1,2 centimètre de long chez *C. damneri*.

Le Cotonéaster horizontal a des pétales dressés blanc-rougeâtre et des étamines constituées d'anthers blanches et de filets rouges. Les fleurs du Cotonéaster de Damner ont des pétales étalés blancs et des étamines composées d'anthers pourpres et de filets blancs.

Mûrs entre septembre et octobre, mesurant 0,5 centimètre de long, les fruits du Cotonéaster horizontal sont rouge clair et obovoïdes. Ils contiennent en général 3 noyaux (rarement 2).

Les fruits du Cotonéaster de Damner mûrissent en octobre. Ils mesurent de 0,6 à 0,7 centimètre, sont subglobuleux et contiennent souvent 5 noyaux mais peuvent en avoir moins (3-4).

### Stratégie de propagation

Les cotoneasters sont autofertiles, essentiellement apomictiques, cependant les hybridations restent possibles. La dissémination passe par celle de ses semences. Chaque pied produit de nombreux fruits qui sont appréciés par les oiseaux qui en assurent ainsi la dispersion à longues distances. Certaines espèces peuvent se multiplier par bouturage de branches. Le Cotonéaster de Damner se marcotte très facilement.



Fruit de *C. horizontalis* Decne

## Nuisances induites

Les impacts de *C. horizontalis* et *C. dammeri* sur les communautés végétales sont de diverses natures. Ces espèces appauvrissent la richesse floristique des milieux infestés, en concurrençant les essences d'arbustes indigènes et en éliminant la flore herbacée à cause de leur port très recouvrant. Par ailleurs, ces espèces accélèrent l'enfrichement des milieux ouverts envahis en raison de la facilité de leur propagation et du fait de la densité et de la dynamique de leurs populations. Ces impacts sont d'autant plus problématiques lorsque les milieux envahis correspondent à des habitats de grand intérêt écologique, comme les pelouses calcaires.

Certaines espèces et cultivars de cotonéasters sont interdits de culture et de commerce car ils sont porteurs du feu bactérien. Ils constituent ainsi un vecteur très important de cette maladie qui représente un risque considérable pour beaucoup d'arbres fruitiers.

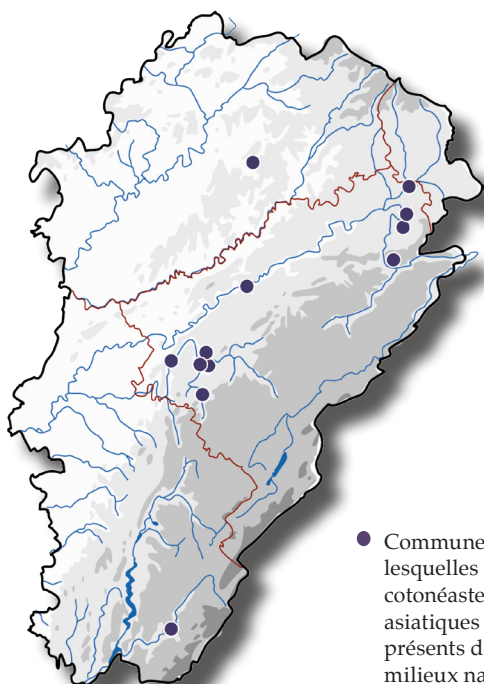
## Origine et historique

Les cotonéasters ont été introduits en Europe par des pépiniéristes, principalement anglais. La majorité des introductions datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Les plants étaient échangés afin d'en vulgariser l'utilisation en horticulture. De nombreux hybrides ont été créés.

Peu de données botaniques existent et il est donc très difficile de suivre l'évolution des différentes espèces.

## Répartition en Franche-Comté à l'automne 2008

Les observations de cotonéasters asiatiques naturalisés proviennent essentiellement du département du Doubs. Plusieurs stations sont recensées sur les coteaux des vallées de la Loue et du Lison, et plus ponctuellement sur les coteaux de la vallée de la Colombine en Haute-Saône et de la vallée de la Bienne dans le Jura. Les autres données localisent ces arbustes dans l'agglomération montbéliardaise, en contexte péri-urbain ou en bordure de la rivière de la Savoureuse.



● Communes dans lesquelles des cotonéasters asiatiques sont présents dans des milieux naturels ou semi-naturels

## Milieux infestés

Les cotonéasters asiatiques se rencontrent dans des contextes divers : friche et haie péri-urbaines, lisière forestière, ripisylve clairière, pelouse marnicole ou pelouse rocailleuse pentue.

Ce sont dans ces deux derniers milieux que les perturbations causées par ces arbustes sont maximales. Par ailleurs, leur développement peut s'étendre et nuire à d'autres habitats proches spatialement et également d'intérêt patrimonial, tels que des parois et des éboulis.



*Cotoneaster horizontalis* Decne

SKELLEY S. / (<http://hengduan.huh.harvard.edu/fieldnotes>)

## Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser les collectivités territoriales, les paysagistes et le grand public sur les dangers potentiels de ces arbustes sur les communautés végétales, et sur les précautions à prendre lors de leur emploi éventuel pour l'ornementation et la couverture des parterres (surveillance des massifs, destruction des déchets de taille, déplacement des déchets uniquement avant la fructification pour éviter la dissémination des graines...);
- surveiller les zones à risque, telles que les pelouses marnicoles et rocailleuses, pour intervenir le plus rapidement possible.

L'expérimentation de méthodes de lutte contre les cotonéasters couvre-sol est très peu documentée. Comme pour d'autres espèces arbustives rejetant de souche, la technique la plus efficace réside dans la coupe et l'arrachage manuels. Bien que fastidieuses, ces opérations fournissent de bons résultats, si elles sont réalisées précautionneusement, c'est-à-dire en ne laissant pas sur place de fragments de racines ou de branches, potentiellement génératrices de nouveaux individus, et si les racines des cotonéasters ne sont pas ancrées trop profondément dans les interstices de la roche. La perturbation du sol occasionnée par ces opérations nécessite de suivre la recolonisation végétale.

Sur des surfaces plus grandes, une coupe drastique et régulière (tous les 3 ans) des arbustes doit permettre de les contenir sur la surface envahie et de les affaiblir progressivement.

### Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
- STACE C., 1997. *New flora of the British Isles* (2<sup>e</sup> Ed.). Cambridge University Press. 1130 p.
- RICH T.-C.-G. & JERMY.A.-C., 1998 *Plant Crib 1998*. Botanical Society of the British Isles. 391p.
- ZELLER J., non édité. *Cotoneaster dammeri* Schneider. Jardin botanique de Strasbourg. (fiche descriptive)
- ZELLER J., non édité. *Cotoneaster horizontalis* Decaisne. Jardin botanique de Strasbourg. (fiche descriptive)
- <http://www.efloras.org> (consulté le 4/12/2008)